

7<sup>e</sup>

# Expo Maquettes



**26 et 27 mars 2016**

**Salle du Carré Sévigné**

**Cesson-Sévigné (35)**

*Samedi 14h - 18h*

*Dimanche 9h - 18h*



## *Voici THE retour de « The expo pur beurre ! »*

Oui, l'an prochain verra bien la tenue d'une **septième édition** de l'exposition de l'AMAC-35 à Cesson-Sévigné (35), près de Rennes (Bretagne – France) les **26 et 27 mars 2016**.

Nous vous invitons par le présent dossier à y participer, une nouvelle fois dans la salle du « **Carré Sévigné** » qui devrait s'illuminer spécialement pour vous à cette occasion.....

Sur le principe de la riche édition précédente, des espaces de « démos techniques » seront aménagés ; plusieurs maquettistes ont été contactés et ont déjà répondu présent tels que **Frédéric Astier** bien connu des lecteurs de Steelmaster et **Ludovic Molandre** bien connu des maquettistes avion; ils sont déjà partants pour faire montre de leur savoir faire en Véhicule militaire/ Diorama pour le premier et Avion pour le second.....d'autres talents ont été contactés notamment en figurine pour compléter le tableau.....dès que le programme sera finalisé, vous en serez informé.

Une table concours sera à nouveau dressée pour valoriser au maximum les maquettes des concurrents et faire de ce micro événement de l'expo un moment privilégié.

Rappelons déjà que vous pourrez garder vos pièces sur votre stand si votre maquette est trop volumineuse ou si vous en faites la demande.

Comme à l'accoutumé, notre légendaire service de restauration sera à votre disposition durant les deux jours d'exposition avec son efficacité habituelle.

Le désormais traditionnel « repas des exposants » du samedi soir est toujours proposé pour 20€ tout compris .... De même que les traditionnelles « galettes-saucisses », mais à partir du Dimanche seulement ! (Attention aux réservations !)

Comme il y a deux ans, dans un souci de pouvoir accueillir un maximum d'exposants différents dans une salle qui ne grandit toujours pas, le métrage proposé à chaque club ou maquettiste indépendant est toujours de **4 mètres maximum**, un bon prétexte pour faire un choix draconien dans les modèles à exposer !

En espérant avoir des nouvelles positives de votre part,

A bientôt !

Le bureau de l'Amac.





# Le programme !

## SAMEDI 26 MARS 2015

**8h00 – 12h00** : Accueil des exposants et petit déjeuner offert

Validations des inscriptions au concours

**12h00** : Inauguration officielle et vin d'honneur

**14h00 - 19h00** : Ouverture au public

**19h00** : Apéritif offert aux exposants

**20h00** : Rendez-vous pour le repas des exposants

## DIMANCHE 27 MARS 2015

**8h00 – 10h00** : Petit déjeuner offert aux exposants

**9h00** : Ouverture au public

**11h30** : Remise des prix du concours

Vin d'honneur

**18h00** : Fermeture et démontage des stands



*Réalisation Ludovic Molandre*



*Réalisation Ludovic Molandre*



*Réalisation Frédéric Astier*



*Réalisation Frédéric Astier*

Et au milieu de tout ça, à définir niveau horaire, quelques démos pour faire glisser huîtres, galettes ou même des tripes pourquoi pas.....on verra.....

# Informations générales

Cette exposition de maquettisme statique est organisée par l'**Association des Maquettistes Amateurs de Cesson**.

□ L'**exposition** des modèles est libre et gratuite, pour les clubs comme pour les indépendants.

Les tables d'exposition sont mises à disposition **gratuitement**.

Les exposants et accompagnateurs ont accès libre et gratuit à l'ensemble de l'exposition pendant le week-end.

Un badge "exposant" vous sera remis à votre arrivée ainsi que des tickets « petits déj' ».

□ La **réservation** préalable des tables d'exposition est **impérative** (voir bulletin de réservation ci-joint) et **doit nous parvenir pour le 20 Décembre 2015 au plus tard**.

□ La participation au **concours** est **facultative**. L'inscription de maquettes statiques en concours doit se faire par le biais de la **fiche d'inscription** ci-jointe et doit nous parvenir pour le **20 Décembre 2015**. Le paiement du droit d'inscription (**3 €** par pièce inscrite) sera effectué à votre arrivée le samedi matin.

**Les pièces mises en concours seront exposées sur une table réservée à cet usage.**

N'hésitez pas à accompagner vos modèles des documents nécessaires à une plus juste appréciation de votre travail (photos, plans, historique, etc...).

**NEWS !** Si vous souhaitez garder vos maquettes sur votre stand, **C'EST POSSIBLE !** Si, si c'est possible ! Il suffit de nous le signaler sur la fiche d'inscription.

□ L'exposition se déroule dans une **salle de spectacle** dotée d'un revêtement spécifique. Les conventions de location de cette salle **interdisent repas, boissons et cigarettes et animaux de compagnie dans le hall d'exposition**.

Une salle de restauration annexe est mise à votre disposition.

Les membres de l'AMAC assureront sur demande la surveillance de votre stand le temps que vous vous restaurerez.

□ Un repas des exposants vous est proposé le samedi soir pour 20 € tout compris (apéro, boisson et café). La réservation est impérative (voir feuillets prévus à cet effet).

□ Des sandwiches, confiseries et autres boissons seront en vente sur place les samedis et dimanche. **THE mythique galette-saucisse** uniquement le dimanche midi !

□ Les accès à l'expo seront fléchés uniquement dans Cesson-Sévigné. Pour trouver Cesson, voir le plan qui est en dernière page.

□ Des parkings sont à votre disposition à proximité immédiate de la salle. Un accès des véhicules au plus près de la salle sera possible pour les montages et démontages le samedi matin et le dimanche soir.

Il est impératif de déplacer son véhicule ensuite sur les parkings tout proches pour des raisons d'accès et de sécurité.



Réalisation  
Jean-Louis Balanec



Réalisation  
Jean-Louis Balanec

# Parlons Biiiiizzness !

Notre soutien commerçant traditionnel Tonyshop sera présent (Nous savons qu'il est perfectible, n'empêche..... il paiera peut-être sa bolée aux exposants le samedi soir):

- Tony-Shop: <http://www.tonyshop.fr/>

Des contacts sont en cours pour allonger la liste des magasins et artisans présents; nous vous tiendrons informé de la mise à jour de cette liste via le facebook et le site du club:

<https://www.facebook.com/pages/AMAC-35/1381150442109187>

<http://amac.35.free.fr/>

Si vous êtes un magasin/artisans et souhaitez exposer, cette info est pour vous :

Il reste de la place.....

Nous nous permettons d'insister sur la nécessité de respecter les **dates limites** pour les différentes réservations : étant donné le grand nombre d'exposants et l'espace évidemment limité dont nous disposons, il est impératif que vos réservations nous parviennent le plus rapidement possible.

## A propos du concours :

Nous reconduisons le règlement expérimenté il y a deux ans. *Bonne nouvelle !*

Lisez-le attentivement quand même avant de vous inscrire.

Rappelons que le but de ce concours est de **faire de ce moment de l'exposition un point fort de la manifestation en valorisant au maximum les pièces exposées et le dialogue entre maquettistes.....**et entre juges.....et entre juges et Président du jury (Franck Bazin)....et entre juges et maquettistes concurrents ou non.....bref de l'échange .....encore de l'échange .....toujours de l'échange.....et tout ça pour 3€ (par pièce) seulement !

**Nous reconduisons la tenue d'une table concours pour faciliter la lisibilité de cette compétition amicale auprès du public et mettre en valeur vos nouveautés.**

**Elle permet aussi à des maquettistes sans stand de pouvoir participer à l'expo, enrichissant ainsi le contenu de cette compétition amicale.**



Néanmoins, il y a deux ans, de nombreux maquettistes ont boudé cette table, de peur qu'il y ait de la casse sur leur pièce. Donc, rappelons que **si vous souhaitez garder vos pièces sur votre stand, pas de problème, il suffit de nous en faire part et de le notifier sur votre fiche d'inscription.**

*(Sachez quand même qu'on a acheté des lampes pour valoriser les maquettes exposées et que JC s'est « tapé » de la menuiserie pour nous faire de belles étagères démontables pour la même chose!!!)*

# ***Règlement concours (AN II).***

Art. 1 : L'Amac 35 organise un concours de type « Open »; plusieurs prix identiques peuvent donc être attribués dans une même catégorie.

Art.2 : Ce concours est ouvert à tous les auteurs de maquettes statiques et aux figurinistes, qu'ils soient indépendants ou affiliés à un club.

Art. 3 : les organisateurs se réservent le droit de refuser toute pièce jugée critiquable sur un plan moral.

Art. 4 : les concurrents peuvent inscrire autant de pièces qu'ils le désirent.

Un droit d'inscription de 3€ par pièce sera demandé (à régler sur place).

Si le modèle présenté est le fruit du travail de plusieurs maquettistes, un principe d'honnêteté intellectuelle élémentaire vous oblige à signaler le nom de tous les participants à l'élaboration de l'œuvre en question.

Art. 5 : vous êtes responsable de votre stand et donc de la surveillance de vos maquettes pendant les heures d'ouverture au public.

Art. 6 : une table concours est mise à disposition. Vous vous engagez à exposer vos maquettes sur la dite table ; il est bien entendu que vous seriez dégager de la lourde responsabilité de surveiller les sus dites maquettes.

Art.6 bis : si votre maquette occupe un trop gros volume pour les capacités d'accueil de la table concours, de fait vous exposerez votre pièce sur votre stand.

Art.6 ter : si vous souhaitez garder vos pièces sur votre stand, pas de problème, il suffit de nous en faire part et de le notifier sur votre fiche d'inscription.

Art. 7 : le jury est constitué de membres de l'association Amac35 : un Président, un secrétaire et 2 à 3 juges assesseurs par catégorie proposée.

Dans un esprit d'ouverture et de recherche de compétences, l'Amac est susceptible de solliciter des juges non adhérents à l'association. Dans tous les cas, les juges seront eux-mêmes maquettistes.

Art.8 : dans un souci de faire du concours un véritable moment d'échange autour du maquettisme, vous pouvez mettre à disposition du jury toute documentation nécessaire à la compréhension de votre travail.

Vous pourrez bien entendu assister à l'évaluation de votre pièce pour être en capacité d'expliquer votre travail.

Art. 9 : Sauf dérogation du Président du Jury, vous vous engagez à ne retirez vos pièces qu'à l'issue de la manifestation.

Art. 10: voulant faire du concours un moment de partage et d'échanges entre maquettistes, l'Amac 35 s'engage à ouvrir un temps de discussion avec les juges ou un représentant à l'issue de la proclamation de résultats.

En aucun cas ces discussions n'aboutiront à un changement du classement.

Votre inscription à ce concours entérine de fait que vous avez confiance dans le jugement des membres du jury mis à votre disposition.



Art. 11 : deux classes d'âges sont privilégiées : Minimes de 15 à 18 ans

Séniors à partir de 18 ans.

Art. 12 : ce concours n'a pas de valeur intrinsèque ; vous ne serez pas plus « célèbre » si vous gagnez ou « rejeté » comme étant un mauvais maquettiste si vous « perdez ».

Cette « simili-compétition » est seulement un prétexte pour mettre en valeur vos plus belles pièces auprès d'autres maquettistes au regard (peut-être) plus « acéré » et faire découvrir le maquettisme auprès d'un public néophyte.

C'est en cela qu'un concours est moment d'échange.

En aucun cas il ne doit devenir prétexte à rivalité malsaine et autre attitude détestable.

Art. 13 : les catégories retenues:

- 1) Matériel volant (civil, militaire, fantastique).
- 2) Matériel militaire terrestre (historique, fantastique).
- 3) Matériel flottant (civil, militaire, fantastique).
- 4) Figurine (civil, militaire, fantastique).
- 5) Matériel civil.

La catégorie fantastique seule disparaît pour s'intégrer dans chacune des précédentes, concernant ainsi tous les juges.

Art.14 : le jury est souverain pour attribuer plusieurs types de prix :

Médaille d'Or

Médaille d'Argent

Médaille de Bronze

Certificat de mérite

Prix spéciaux

Best of Show

Il est utile de préciser que certains prix peuvent ne pas être décernés si le jury n'en voit pas la nécessité.

Voilà notre copie, ce règlement n'est sans doute (toujours) pas parfait mais il reflète bien l'état d'esprit dans lequel nous voudrions inscrire ce moment de compétition amicale qui se doit de le rester.

# Où dormir ... ?

## A CESSON SEVIGNE :

A nouveau nous entreprenons un partenariat avec l'hôtel "B and B" situé à 5 mn à pieds de la salle d'expo du "Carré Sévigné".



Si vous le souhaitez, à l'occasion de notre expo, vous pouvez bénéficier d'un tarif spécial dont vous trouverez les détails ci-dessous:

- Chambre de 1 personne avec un grand lit au tarif de 35 € la chambre.
- Chambre de 2 personnes avec 1 grand lit au tarif de 35 € la chambre soit 17.50 € par personne.
- Chambres de 2 personnes avec 2 lits au tarif de 35 € la chambre soit 17.50 € par personne.
- Chambres de 1 à 4 personnes avec 1 grand lit, un lit d'1 pers et 1 lit superposé au tarif de 50 €.
- Le petit déjeuner est de 5.90 € pour les adultes et 3.00 € pour les enfants. La Taxe de Séjour est de 0.65 € par personne et sera offert pour toute réservation.
- offre valable pour les 3 nuits (vendredi, samedi et dimanche soirs)
- possibilité de stationner sur le parking de l'hôtel du Samedi matin au Dimanche

Vous pouvez effectuer les réservations par téléphone ou par leur site en **précisant que c'est pour l'expo de l'AMAC 35** (c'est possible dans la rubrique commentaire de leur site)

Lien internet vers l'hôtel:

[http://www.hotel-bb.com/hotel\\_info?hotelId=4318](http://www.hotel-bb.com/hotel_info?hotelId=4318)

Numéro de tél.: 08 92 70 75 61

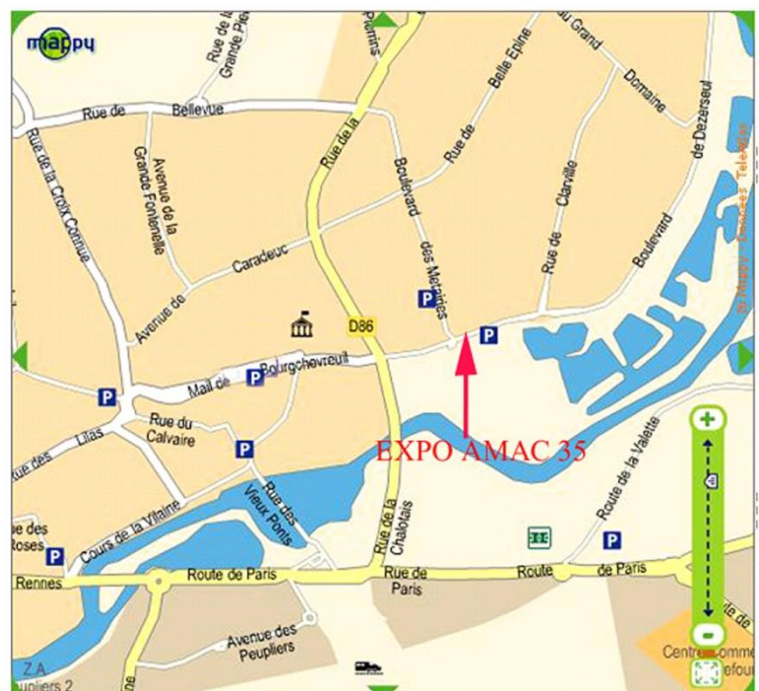


# Localisation :



N'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet <http://amac.35.free.fr/> ou sur le Facebook de l'Amac afin de vous tenir au courant des différentes infos qui seront mises en ligne.

Voici l'adresse du site de la ville de Cesson-sévigné pour affiner votre soif de renseignements : <http://www.ville-cesson-sevigne.fr/>



# Réservation exposant

## Fiche d'inscription

Nom/Prénom/nom du club :

.....

Adresse:

.....

.....

Téléphone: .....

Email:

.....

.....

Nombre de mètres linéaires de tables demandé : ..... mètres (4 maxi)

Nombre de repas réservés pour le samedi soir: ..... (X **20 €**)

(Règlement à joindre à la réservation, chèques encaissés uniquement après l'expo)

Aménagements particuliers, remarques :

.....

.....

.....

.....

A retourner le plus rapidement possible  
(Et impérativement **avant le 20 décembre 2015**)

à

**Franck Bazin, AMAC35 – 2 Square de Sofia 35200 Rennes**

**Tél. 02 99 32 04 92**

**Fbazin@gmail.com**

**Un accusé de réception vous sera envoyé par mail pour confirmer votre inscription.**

**SANS ACCUSE DE RECEPTION VOUS N'ETES PAS INSCRITS.**

**N'hésitez-pas à me recontacter directement en cas de doute.**

# Réservation commerçant

## Fiche d'inscription

Raison sociale :

.....  
.....

Adresse:

.....  
.....

N° Siret (obligatoire) : .....

Téléphone: .....

Email:  
.....  
.....

Nombre de mètres linéaires de tables demandé : ..... mètres (**X 30 € / mètre**)

(Règlement à joindre à la réservation, chèques encaissés uniquement après l'expo)

Nombre de repas réservés : ..... (**X 20 €**)

(Règlement à joindre à la réservation, chèques encaissés uniquement après l'expo)

Aménagements particuliers, remarques :

.....  
.....  
.....

A retourner le plus rapidement possible  
(Et impérativement **avant le 20 décembre 2015**)

à

**Franck Bazin, AMAC35 – 2 square de Sofia 35200 Rennes**

**Tél. 02 99 32 04 92**

**Fbazin@gmail.com**

**Un accusé de réception vous sera envoyé par mail pour confirmer votre inscription.**

**SANS ACCUSE DE RECEPTION VOUS N'ETES PAS INSCRITS.**

**N'hésitez-pas à me recontacter directement en cas de doute.**





Rappel des catégories :

Art. 13 : les catégories retenues:

- 1) Matériel volant (civil, militaire, fantastique).
- 2) Matériel militaire terrestre (historique, fantastique).
- 3) Matériel flottant (civil, militaire, fantastique).
- 4) Figurine (civil, militaire, fantastique).
- 5) Matériel civil.



**Nota : la catégorie fantastique seule disparaît pour s'intégrer dans chacune des précédentes**

Bulletin à renvoyer à :

Franck Bazin, Amac 35, 2 square de Sofia 35200 Rennes, [fbazin@gmail.com](mailto:fbazin@gmail.com)

